



Association d'Animation de l'Ancien Presbytère de Cormeilles en Vexin

À la croisée de la culture et des loisirs

Siège social : 49 rue Curie 95830 CORMEILLES EN VEXIN. SIRET 928 389 287 00014

## TARIFS DE LOCATION 2024 - 2025

PRIX DES LOCATIONS par JOUR de 8 h à 21h30 en € sauf CoWorking par heure, 1/2 journée, jour, mois. Remise de 50% sur les jours suivants consécutifs	ASSOCIATIONS		ENTREPRISES		GROUPES PRIVÉS		INDIVIDUELS PRIVÉS		ÉTAB. PUBLICS		ÉTAB. PRIVÉS IP (Intérêt public)	
	C 1	HC	C	HC	C	HC	C	HC	C	HC	C	HC
C : si Communal HC : si Hors communal												
Grande salle rdc (loc Journée)	0 €	300 €	325 €	450 €	100 €	200 €			0 €	100 €	100 €	200 €
Grande salle rdc + jardin (loc Journée)	0 €	325 €	350 €	475 €	125 €	225 €			0 €	125 €	125 €	225 €
Salon-cuisine rdc (loc Journée)	0 €	200 €	225 €	400 €	100 €	200 €	100 €		0 €	80 €	50 €	125 €
Salon-cuisine rdc + jardin (loc Journée)	0 €	225 €	250 €	425 €	125 €	225 €	125 €		0 €	105 €	75 €	150 €
Grande salle + salon-cuisine rdc (loc Journée)	0 €	400 €	400 €	600 €	150 €	350 €			0 €	150 €	125 €	300 €
Grande salle + salon-cuisine rdc + jardin (loc Journée)	0 €	425 €	425 €	625 €	175 €	375 €			0 €	175 €	150 €	325 €
Salle 1er étage + mezzanine (loc Journée)	0 €	300 €	325 €	450 €	100 €	200 €			0 €	100 €	100 €	200 €
Co-working 2ème étage (loc Heure)			4 €	5 €			4 €	5 €				
Co-working 2ème étage (loc 1/2 journée)			10 €	12 €			10 €	12 €				
Co-working 2ème étage (loc Journée)			20 €	25 €			20 €	25 €				
Co-working 2ème étage (loc Mois)			200 €	250 €			200 €	250 €				
Salle 2ème étage (loc Journée)	0 €	100 €	125 €	150 €	50 €	100 €	75 €	125 €	0 €	100 €	75 €	150 €
Barnum 3m x 4m (loc Journée)	10 €	50 €	20 €	75 €	15 €	50 €			10 €	50 €	20 €	75 €

Chaque utilisateur règlera avec le prix de la location un **droit d'entrée annuel de 20 €** par année civile (1 seul droit d'entrée annuel par foyer familial, par association ou autre), sauf les adhérents de l'AAAP de Cormeilles en Vexin qui en sont exemptés. 2 locations maximum par année civile au tarif communal pour les groupes et individuels privés ; Priorité aux associations en cas de demandes simultanées. **2 . TARIFS 2024-2025 MAJ le 11-07-2024**

1 : Tarification également applicable aux associations hors commune qui y réalisent des animations, des activités ou des prestations gratuites.

2 : Les fêtes ou animations communales qui utilisent les lieux pour des services gratuits, soit directement, soit par des services de tiers payants pour la commune, sont prioritaires pour la réservation des lieux.

Dans le contrat de location, il sera demandé **une caution sous forme de chèque** correspondant au montant de base de la location.

**Un Chèque « Ménage » de 80 €** sera demandé et consigné, puis rendu si l'état des lieux de sortie est propre.

La location de vaisselle au tarif forfaitaire de 50 € pourra être proposée selon les disponibilités et sera alors incluse dans le contrat de location.

Les effectifs déclarés par les locataires des salles, jardin compris, ne doivent pas dépasser **50 personnes pour la Grande salle et 20 personnes pour le Salon-cuisine.**

**Le droit d'entrée annuel est à régler par l'utilisateur lors de sa première demande de location de l'année.** Il est valable pour l'année civile en cours seulement.

Les adhérents de l'AAAP de Cormeilles en Vexin sont exemptés du droit d'entrée annuel s'ils sont à jour du règlement de leur cotisation annuelle à la date de leur première demande de location de l'année civile en cours.

De par sa nature de lieux de vie partagés, le site ne peut pas accueillir simultanément des activités incompatibles entre elles (par exemple un concert de trompette et un cours d'art ou une session de coworking). La location sera attribuée dans ce cas selon l'antériorité du contrat de location.